



Construction sur parcelle attenante

Par **Olivier31330**, le 12/09/2019 à 09:50

Bonjour,

propriétaire d'une vieille bâtisse de plus de 150m² de SdP j'ai acquis il y a quelques temps une parcelle de 300m² attenante à la parcelle de la maison. Je souhaite construire un abri de jardin indépendant de 15m² de SdP sur cette parcelle et j'ai rempli une DP sur la parcelle concernée. Le Service Instructeur me demande de compléter la demande en précisant la surface de plancher de existante de la maison (4.2 page 2/8), la surface taxable existante conservée (maison+garage) (1.2.2 page 7/8). Est ce normal alors que la maison et le garage sont sur une parcelle différente des travaux projetés ?

Merci d'avance,

Par **nihilscio**, le 12/09/2019 à 10:26

Bonjour,

Oui, c'est normal parce que les deux parcelles contigües vous appartenant, elles ne forment toutes deux plus qu'un seul terrain.

Par **talcoat**, le 12/09/2019 à 21:09

Bonjour,

Une seule unité foncière...